



Diffamation d'un client envers une entreprise

Par **nath**, le **08/03/2009** à **22:14**

bonjour

nous sommes une entreprise familial

nous avons exposer lors d'une foire notre société ou nous faisons des plans de permis de construire pour la maison individuelle

des clients mécontent de l'entreprise que nous leur avons donner sans etre maitre d'oeuvre car nous ne faisons pas les travaux est venu toute la journée faire de la diffamation sur notre société a tous les clients qui sortaient de notre stand en disant que nous étions une société pas serieuse et qu'il avait eu des soucis avec l'entreprise qui réalise les travaux

hors cette entreprise certe a encaisser un chèque sans faire les travaux mais nous y sommes pour rien mais pour ne pas les laisser dans la merde nous leurs avons proposer une autre entreprise qui pouvaient faire les travaux avec la sommes perdu par la 1 ere entreprise qui certes na pas été correct et meme je dirais pas honnete mais en aucun cas je suis responsable de ces problèmes

donc pourquoi etre aussi agressif

que devons nous faire ?

merci de votre réponse car nous faisons un autre salon la semaine prochaine et nous avons cette apres midi a cause d'eux perdu beaucoup de clients

merci à l'avance

cordialement